



PRÉSIDENTE

CABINET DU PRESIDENT

COMMUNIQUE

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'intention des nouveaux bacheliers âgés de 25 ans au plus, que pour le compte de l'année académique 2023-2024, il est ouvert un concours de recrutement d'étudiants à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) pour une formation en Licence Professionnelle dans les spécialités suivantes :

- **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)** : Education et Motricité (EM) ou Education Physique et Sportive (EPS) pour les titulaires d'un BAC 2 séries A, C et D ;
- **Sciences et Techniques des Activités Socio-éducatives (STASE)** : Jeunesse, développement communautaire et entrepreneuriat (JDCE) pour toutes les séries.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

1. une fiche d'inscription précisant le parcours choisi, à retirer au secrétariat de l'INJS ;
2. les relevés de notes du BAC 1 et du BAC 2 ;
3. un extrait de l'acte de naissance légalisé ;
4. un extrait de certificat de nationalité ou toute pièce tenant lieu ;
5. un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
6. une attestation légalisée de réussite au BAC 2 ;
7. un certificat médical datant de moins de trois (3) mois délivré par un médecin, attestant que le candidat ne souffre d'aucune infirmité physique même mineure et apte à la pratique des activités physiques et sportives intenses ;
8. un curriculum vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
9. une quittance (portant le nom du candidat) pour les frais d'étude de dossier d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA pour les ressortissants des pays de la zone UEMOA et de quinze mille (15 000) francs CFA pour ceux des pays hors zone UEMOA.

Le dossier de candidature ainsi constitué est déposé au secrétariat pédagogique de l'INJS sis au Stade de Kégué, tous les jours ouvrables, **du 04 au 15 septembre 2023 de 08h 00 à 12 h et de 15h à 17h.**

Le concours comporte deux (2) phases :

A- Phase des épreuves pratiques sportives et artistiques :

Pour l'EPS :

1. Des épreuves physiques individuelles obligatoires : tests de course navette (Yoyo intermittent), de vitesse de 100 m, de saut en longueur et de poids ou grimper à la corde ;
2. Un sport collectif ou un sport de raquette au choix parmi : badminton, basketball, football, handball, tennis de table et volleyball.

Pour la JDCE :

1. Des épreuves physiques individuelles et collectives obligatoires : tests de demi-Cooper, de saut en longueur et un sport collectif au choix parmi le basketball, le football, le handball et le volleyball ;
2. Test d'arts oratoires et gestuels au choix du candidat parmi : la poésie, le slam, le conte et la performance théâtrale.

B- Phase des épreuves écrites

1. Une épreuve de culture générale pour les deux parcours (durée : 2H coefficient 1) ;
2. Une épreuve de sciences naturelles portant sur la biologie humaine pour l'EPS (durée : 2H ; coefficient 3) ;
3. Une épreuve se rapportant au domaine de l'animation socio-éducative, du développement communautaire, de l'entrepreneuriat ou des loisirs pour la JDCE (durée : 2H ; coefficient 3).

Les frais d'étude de dossier sont payables à l'IB-BANK (ancienne BTCI) sur le numéro de compte : TG02401030006429700111 ou à l'ECOBANK sur le numéro de compte : TG05501708140004450003.

*La candidature des sportifs est encouragée en EPS et celle des jeunes militant dans la vie associative est encouragée en JDCE. Cependant, les justificatifs du niveau de pratique sportive (licence fédérale) ou de vie associative (attestation) **doivent être fournis**.*

N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté.

Toute moyenne inférieure à 10 sur 20 dans les épreuves pratiques et/ou toute note inférieure à 5 sur 20 dans l'épreuve de spécialité sont éliminatoires.

La programmation générale des épreuves écrites ainsi que les dispositions pratiques y afférentes seront communiquées au moment opportun.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de l'INJS, 01BP : 1515 Lomé 01-Togo, Tél. +228 70424928, Email : injs_ul@univ-lome.tg

Lomé, le 14 AOUT 2023

Le Président,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO